

Dans le cadre du Synode sur la synodalité,
une série de réflexions sur l'autorité dans l'Église,
réflexions que [John Wijngaards](#) nous invite à poursuivre.

1- L'autorité? Oui mais... 2 - Le pouvoir d'annoncer le royaume de Dieu 3 - Le pouvoir des clés 4 - Le pouvoir de lier ou de délier 5 - Le pouvoir de pardonner les péchés 6 - Le pouvoir de sauver des vies 7 - Le pouvoir de chasser les démons intérieurs 8 - Le pouvoir de libération 9 - Pas de domination masculine

10 - L'autorité des enseignants

Alors Jésus s'adressa aux foules et à ses disciples : « Les scribes et les Pharisiens siègent dans la chaire de Moïse : faites donc et observez tout ce qu'ils peuvent vous dire » (Matthieu 23,1-3)_TOB



Oui, j'ai fait des recherches sur votre arbre généalogique, mon père. Eh bien, le voici!

Lorsque j'ai étudié la théologie dans un grand séminaire à Londres à la fin des années 1950, l'un de nos professeurs était un prêtre néerlandais, Daan Duivesteijn. Nous l'appelions Duivy. C'était un défenseur acharné de « la foi ».

Un jour, Duivy s'est emporté contre les évolutionnistes. « Ils ont trouvé une mâchoire de singe, a-t-il dit d'un ton moqueur, puis ils ont construit tout un corps imaginaire autour d'elle et ont prétendu qu'il s'agissait d'un ancêtre de l'être humain! ». Il a ensuite cité l'encyclique *Humani Generis* (1950) du pape Pie XII qui autorise la discussion sur

l'évolution, mais a ensuite déclaré : « La foi catholique nous oblige à croire que les âmes sont immédiatement créées par Dieu... Certains théologiens transgressent inconsidérément la liberté de discussion. Ils agissent comme si l'origine du corps humain à partir d'une matière préexistante et vivante était déjà tout à fait certaine et prouvée par les réalités découvertes jusqu'à présent et par le raisonnement à partir de ces réalités. C'est comme s'il n'y avait rien dans les sources de la révélation divine qui exige la plus grande modération et la plus grande prudence concernant cette question. »

Nous savions que Duivy avait tort. Je m'étais moi-même procuré de nombreux ouvrages remarquables sur l'évolution qui rendaient compte de manière approfondie des recherches scientifiques sur lesquelles reposait la théorie de l'évolution. Une étude de Ralph von Koenigswald sur les hominidés et les singes m'a convaincu qu'un ancêtre commun était indéniable. Von Koenigswald a prouvé que sur 1065 caractéristiques anatomiques, les êtres humains en partagent 396 avec les chimpanzés, 385 avec les gorilles et 354 avec les orangs-outans.

Pendant que Duivy parlait, une illustration circulait d'une rangée d'étudiants à l'autre dans l'amphithéâtre. Elle montrait un chimpanzé sous lequel quelqu'un avait gribouillé : « Il ressemble à Duivy, n'est-ce pas? »

Près de cent ans après la publication de *L'origine des espèces* de Darwin, l'Église officielle n'écoutait toujours vraiment pas ce que les chercheurs disaient...

Les scribes

À l'époque de Jésus, les scribes étaient des enseignants qui étudiaient et expliquaient la loi de l'Ancien Testament. Leur origine remonte au IV^e siècle avant J.-C. lorsque, après l'exil, un certain nombre de Juifs étaient revenus à Jérusalem. Ils se sont rendu compte qu'ils devaient observer la loi avec plus de rigueur. L'un d'entre eux, appelé Esdras, prit l'initiative. Il a créé une école d'étudiants. Et lorsque le moment fut venu, il commença ses séances d'enseignement public :

« Le scribe Esdras était debout sur une tribune de bois [entouré de disciples]... Esdras ouvrit le livre aux yeux de tout le peuple... [Esdras et ses disciples] expliquaient la Loi au peuple, et le peuple restait debout sur place. Ils lisaient dans le livre de la Loi de Dieu, de manière distincte, en en donnant le sens, et ils faisaient comprendre ce qui était lu. » (Néhémie 8,4-8)_TOB.

Jésus s'est souvent disputé avec les scribes.

- lorsqu'ils mettaient en doute son pouvoir : « Qui peut pardonner les péchés si ce n'est Dieu seul? » (Luc 5,21-28);
- lorsqu'ils lui demandaient un signe (Matthieu 12,38-42);
- lorsqu'ils accusaient Jésus de chasser les démons « par Béezéboul, le prince des démons » (Marc 3,22-30).

Jésus a vivement critiqué les scribes de son époque pour leur hypocrisie, pour avoir mis sur les épaules des gens de lourds fardeaux qu'ils n'étaient pas prêts à porter eux-mêmes, pour avoir pris des sièges d'honneur dans les banquets et les synagogues (Matthieu 23,1-7).

Il a même dit : « Pour vous, ne vous faites pas appeler "Maître", car vous n'avez qu'un seul Maître et vous êtes tous frères. N'appellez personne sur la terre votre "Père", car vous n'en avez qu'un seul, le Père céleste. Ne vous faites pas non plus appeler "Docteurs", car vous n'avez qu'un seul Docteur, le Christ. » Puis Jésus explique pourquoi ils doivent éviter de tels titres - à savoir : « Quiconque s'élèvera sera abaissé » (Matthieu 23,8-12). Mais Jésus a-t-il pour autant renié *la fonction* de scribe ou *l'autorité* de l'enseignant? Non, il ne l'a pas fait.

Jésus a clairement enseigné : « Les scribes et les Pharisiens siègent dans la chaire de Moïse : faites donc et observez tout ce qu'ils peuvent vous dire »(Matthieu 23,2-3).

Des archéologues ont trouvé en Palestine des synagogues qui possédaient un siège en pierre taillé dans une seule pierre de basalte faisant face à Jérusalem. Il s'agissait, semble-t-il, du « siège de Moïse ». C'est assis sur cette chaise que les rabbins prononçaient des extraits des Écritures hébraïques qui faisaient autorité. Ceux qui se sont assis sur le siège de Moïse ont clairement hérité de l'autorité de Moïse. Jésus admet cette autorité. Il exhorte les gens à accepter ce qu'ils enseignent. Rappelez-vous : les scribes n'étaient pas des prêtres.

Dans l'Église primitive, le charisme de l'enseignement était reconnu comme une fonction spécifique distincte du ministère ordonné. Paul énumère « premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des hommes chargés de l'enseignement; vient ensuite le don des miracles, puis de guérison, d'assistance, de direction » (1Corinthiens 12, 28).

Questions

- L'ordination à la prêtrise ou à l'épiscopat ne confère pas de connaissances théologiques, même si les évêques revendiquent présomptueusement le titre de « docteur en théologie ». Cela vaut également pour les papes. Ils doivent donc écouter les conseils des spécialistes qui ont étudié en profondeur l'Écriture Sainte et d'autres sources de doctrine.
- Bien que guidés par l'Esprit à leur manière, les prêtres ou les évêques ne bénéficient pas des connaissances spécifiques acquises par les biologistes, les psychologues, les sociologues et autres universitaires. Ceux-ci sont également guidés par l'Esprit.
- N'est-il pas vrai que les papes récents, tels que Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI, ont déclenché un règne de terreur contre les universitaires catholiques? Ils ont condamné publiquement certains d'entre eux, exigeant un « serment de fidélité » à l'égard de l'enseignement papal avant de leur permettre d'accéder à des postes d'enseignement dans les séminaires, les collèges et les universités.
- Les enseignements récents des papes concernant l'utilisation de la contraception artificielle dans la planification familiale, l'ordination des femmes, les unions homosexuelles, etc. sont fortement contredits par les universitaires catholiques. Les dirigeants de l'Église ne devraient-ils pas plutôt les écouter attentivement?

Texte : John Wijngaards; caricatures : Tom Adcock
Le 7 mars 2023

*Publié en collaboration avec le Wijngaards Institute for Catholic Research [WICR] [Institut de recherche catholique Wijngaards]
© the Wijngaards Institute for Catholic Research
Traduction réalisée par Pauline Jacob et Michel Goudreau à partir de la version gratuite du traducteur DeepL.*